



CRIANÇAS DO NORDESTE

LES ENFANTS DU NORDESTE

BULLETIN D'ADHESION

Bulletin à renvoyer à l'Association **Crianças do Nordeste** - 49, rue des Cossons – 37230 FONDETTES
Tél./fax 02 47 42 29 10
C.B. Société Générale TOURS n° 50046523

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Tél. Adresse e-mail :

Je déclare adhérer à l'Association « CRIANÇAS DO NORDESTE » et m'engage à verser mensuellement la somme deEUR (16 EUR au minimum)

paiement par chèque

virement permanent

J'adresse un don de soutien d'un montant de EUR

A le Signature :



POUR CEUX QUI ONT CHOISI LE VIREMENT AUTOMATIQUE,
DOCUMENT à REMETTRE à VOTRE BANQUE

ORDRE DE VIREMENT PERMANENT

Je soussigné vous demande de bien vouloir effectuer un virement permanent de mon compte dont les caractéristiques suivent :

RIB DONNEUR D'ORDRE

--	--	--	--

Code banque

Code guichet

N° de compte

Clé RIB

Motif du virement :

Montant :

Périodicité :

Date 1^{er} virement :

au compte suivant : **ASSOCIATION CRIANÇAS DO NORDESTE**

Code banque

Code guichet

N° de compte

Clé RIB

30003

02130

00050046523

47

Domiciliation : SOCIETE GENERALE 37000 TOURS

Date et signature :

REDUCTIONS D'IMPÔTS applicables aux dons

(CGI, art. 200 ; DB [5 B-3311](#) ; BOI [5 B-17-99](#), [5 B-12-00](#), [5 B-11-01](#), [5 B-18-01](#) et [5 B-9-04](#) ; PF [106](#))

Un seul plafond global (**20 % du revenu imposable**) [\(1\)](#) et un taux de réduction unique (**60 %**) s'appliquent pour les versements (dons ou cotisations consentis sans contrepartie) ainsi que l'abandon de revenus ou de produits, effectués au profit :

- **d'œuvres ou organismes d'intérêt général**, qui présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [\(2\)](#) à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises qui ne fonctionnent pas au profit d'un cercle restreint de personnes, n'exercent pas d'activité lucrative et ont une gestion désintéressée ;

Les réductions d'impôts sont fixées comme suit:

1 - Pour les particuliers (pour l'année 2004)

a) 60% des dons limités à 422 EUR. Plafonnés à 20% du revenu imposable

b) et, au delà de 422 EUR,

Lorsque le montant des dons excède la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est **reporté sur les cinq années suivantes** et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. En cas de nouveaux versements au titre des années suivantes, les excédents reportés ouvrent droit à la réduction d'impôt avant les versements de l'année. Les excédents les plus anciens sont retenus en priorité.

2 - Pour les entreprises:

Dons déductibles dans la limite de 3,25 ‰ du chiffre d'affaires (Art. 238 bis du C.G.I.)

PRINCIPES ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION CRIANÇAS DO NORDESTE

Association fondée en mai 1987, à but non lucratif et rattachée au Mouvement International d'Aide à l'Enfance

LE BUT :

- Aide urgente et directe aux enfants défavorisés de FORTALEZA – Nordeste du Brésil.

LES PRINCIPES :

- Chaque adhérent s'engage à verser régulièrement la somme qu'il a lui-même fixée.
- 1 Euro ici = 1 Euro là-bas au service des enfants. Le montant des cotisations est intégralement envoyé à Fortaleza.
- Les frais de fonctionnement sont financés par des opérations ponctuelles (spectacle, ventes diverses, etc...).

LES ACTIONS :

- CRIANÇAS DO NORDESTE est aussi une Association à Fortaleza qui met en œuvre l'ensemble de nos actions sur place, sous la présidence de Crémilda et Lucia BRANDAO, qui sont à l'origine de cette mission humanitaire.
- L'Association assure le fonctionnement :
 - de la crèche, reconnue d'utilité publique, qui accueille chaque jour une centaine d'enfants,
 - de l'école pour les 3 à 7 ans trois institutrices récemment recrutées
- elle a participé à la construction de l'hôpital pour enfants IPREDE (Institut de Prévention de la Dénutrition) et continue de soutenir son action
- elle a fourni les capitaux nécessaires au lancement de la construction d'un centre social à BOA JARDIM (association d'un quartier défavorisé)
- elle a financé une partie des travaux de rénovation de l'orphelinat ESPIRITO SANTO (NEUEMIA) qui accueille 80 enfants.

LES OBJECTIFS :

- Inscrire nos actions dans la durée.
- Organiser l'éducation des mères et un soutien scolaire l'après-midi pour certains enfants en recrutant du personnel supplémentaire.
- Mettre en place un suivi médical des enfants de la crèche en finançant les consultations régulières d'un médecin.

LES MOYENS :

- Seul l'accroissement du nombre d'adhérents nous permettra de progresser et d'atteindre nos objectifs.